

2924

GOUVERNEMENT GENERAL
8ème DIRECTION GENERALE
2ème DIRECTION
ENSEIGNEMENT MOYEN ET SUPERIEUR
2ème SECTION

Léopoldville, le

Nº 822/

038023 19.11.59

Annexe : 1.

Objet :

Etudes postsecondaires ou universitaires au Congo Belge ou au Ruanda-Urundi. Bourse et prêt d'études et bourse de voyage (A.R. du 30.10.58 et du 13.3.59).

A Monsieur NTAWIZA Timothée
Institut Saint Jérôme
B.P. 1796
ELISABETHVILLE.

Monsieur,

Me référant à votre demande du **23/10/1959**, j'ai l'honneur de vous informer que je vous marque accord de principe à l'octroi d'une bourse et d'un prêt d'études et d'une bourse de voyage afférents aux études que vous comptez entreprendre au cours de l'année académique 1959-1960.

J'attire votre attention sur le fait que cet accord ne préjuge en rien de la suite définitive qui pourra être réservée à votre requête. Mon accord définitif dépendra notamment du résultat favorable de l'examen de votre dossier complet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir, dès que vous serez en possession de tous les documents indispensables, et au plus tard pour le 1er décembre, une demande définitive accompagnée des pièces dont la liste figure à l'article 4 de l'ordonnance 80/94 du 26 février 1959 parue au Bulletin Administratif nº 10 du 9 mars 1959 et est reprise à l'annexe à la présente.

Je vous saurais gré de bien vouloir me communiquer par même courrier toutes indications relatives au compte de chèques postaux ou au compte bancaire auquel devront être versées les différentes tranches de la bourse.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

12/11

POUR LE GOUVERNEUR GENERAL,
LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT,
R. SCHEPMANS,

Lgmt

lll
17.11

DEMANDE DE BOURSE ET PRET D'ETUDES ET DE BOURSE DE VOYAGE
POUR ETUDES POSTSECONDAIRES OU UNIVERSITAIRES

Je soussigné *N.T.H.W.E.Z.A. ... Timothée (s. f.) Robert*
né à *Kibazi* le *2/2/1931*
marié - célibataire - Belge (Européen ou Congolais) - Luxembourgeois -
ressortissant du Ruanda-Urundi dont les parents ou tuteurs résident à
Religieux missionnaire, Maison-mère des Frères jésuites, Kibgayi
solliciter:

- A. Une bourse et un prêt d'études d'un montant global de *26.000 frs.*
Je m'engage à rembourser selon les dispositions de l'article 15 de
l'arrêté royal du 30 octobre 1958 la partie prêt de l'intervention
qui me sera accordée par le gouvernement.
- B. Une bourse pour les frais de voyage aller retour de *Kigali*
à *Genève* et *Genève-Kigali*.

Je sollicite cette intervention du gouvernement pour les frais d'é-
tudes de la *1^{re} année de séquence math-phys.*
à l'établissement scolaire *Institut St Jérôme ... Elisabethville*
pendant l'année académique *1959 - 1960*

Je suis titulaire du diplôme (certificat) de *admissibilité à*
C. Ecole Normale Moyenne, section math-phys.

J'espère être en possession à l'issue de l'actuelle année scolaire
du diplôme (certificat) de *passage au 2^{de} année de séquence math-phys.*

Je certifie sur l'honneur que les renseignements fournis par la pré-
sente sont exacts.

Adresse exacte:

INSTITUT ST JEROME

B.P. 1796 — B.B.A 13.631

ELISABETHVILLE

*(Maison-mère des Frères jésuites
Kibgayi (Ruanda))*

Date et signature

23/10/59

E. Mawene

DEMANDE DE BOURSE ET PRET D'ETUDES ET DE BOURSE DE VOYAGE
POUR ETUDES POSTSECONDAIRES OU UNIVERSITAIRES

Je soussigné ... *N.T.A.W.E.Z.A. Timothée*
né à ... *Melangi* le ... *7/2/58*
marié - célibataire - Belge (Européen ou Congolais) - Luxembourgeois -
ressortissant du Ruanda-Urundi dont les parents ou tuteurs résident à
Maison Mère des Frères jésuites, Melangi, Ruanda
sollicite:

- A. Une bourse et un prêt d'études d'un montant global de *36.000*...
Je m'engage à rembourser selon les dispositions de l'article 15 de
l'arrêté royal du 30 octobre 1958 la partie prêt de l'intervention
qui me sera accordée par le gouvernement.
- B. Une bourse pour les frais de voyage aller retour de *Kipali*....
à *Elisabethville*.....

Je sollicite cette intervention du gouvernement pour les frais d'é-
tudes de la *1^{re} année de régence, section math. physique*
à l'établissement scolaire *Institut St-Jérôme, Elisabethville*...
pendant l'année académique *1959 - 1960*

Je suis titulaire du diplôme (certificat) de *admission*.....
à *l'école d'aspirant-jeune*.....

J'espère être en possession à l'issue de l'actuelle année scolaire
du diplôme (certificat) de *1^{re} année de régence, section math. physique*

Je certifie sur l'honneur que les renseignements fournis par la pré-
sente sont exacts.

Adresse exacte:

INSTITUT St JEROME

B.P. 1796 — B.B.A. 13.631

ELISABETHVILLE

Date et signature

E. Timothée

Province de 4 Katanga
Provincie
Service des Impôts.
Dienst der Belastingen.

50
Modèle C.
Model C.

BOURSES DE PENSION SCOLAIRE
INTERNAATBEURZEN

ATTESTATION—VERKLARING

Le soussigné, Vérificateur des Impôts à Bilibetville, atteste que les revenus imposables vérifiés de M NTAWENZA Thimothée (1), résidant à Bilibetville, se sont élevés à 1000 fr. (.....) francs) te 1000 fr. bedragen (.....) frank) pour l'exercice civil 195 9 (revenus imposables de l'exercice fiscal 195 9). voor het kalenderjaar 195 (belastbare inkomsten van het fiscaal dienstjaar 195)

Les membres de la famille dont M NTAWENZA Thimothée De gezinsleden ten laste van de h a la charge sont les suivants : épouse et enfants mineurs. zijn de volgende : echtgenote en minderjarige kinderen.

Etudiant à l'Université St. Jérôme Billa
La présente attestation est délivrée en double exemplaire (2) à la demande de l'intéressé pour servir de justification à une demande de bourse de pension en faveur de son-ses enfant (s) pour l'année scolaire 195 9 (3) - 195 00. Deze verklaring is in dupli (2) afgegeven op verzoek van belanghebbende, ter rechtvaardiging van een aanvraag om internaatbeurs ten voordele van zijn kind (eren) voor het schooljaar 195 (3) - 195

Sceau
du Service
Stempel
van de Dienst



Billa, le 16/10/59 195 9
de
Le Vérificateur des Impôts,
De Verificateur der Belastingen,

- (1) Profession du requérant. - Beroep van de verzoeker.
- (2) 1 ex. pour la période septembre-décembre.
1 ex. voor het tijdvak september - december.
1 ex. pour la période janvier - juillet.
1 ex. voor het tijdvak januari-juli.
- (3) même millésime que celui de l'exercice fiscal.
Zelfde jaartal als dat van het fiscaal dienstjaar.

170

COPIE DU CERTIFICAT D'ETUDES.

Le Jury institué pour faire subir l'épreuve préalable à l'examen d'aspirant-régent d'Ecole Moyenne, et siégeant à l'Ecole Normale Moyenne privée subventionnée, à CHAMPION;

Attendu que NTAWEZA TIMOTHEE, né à Mbazi le 7 Janvier 1931, a subi avec succès cette épreuve; *(En Vert)*

Certifie que NTAWEZA TIMOTHEE est admissible à l'examen d'aspirant-régent d'Ecole Moyenne, section scientifique, régime français.

En foi de quoi, il lui a été délivré le présent certificat.

Champion le 14 Juin 1958.

Pour les Membres du Jury,

La Directrice
J. Modave.

ECOLE NORMALE MOYENNE
CHAMPION.

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A L'ORIGINAL

Elisabethville, le 30/12/57
Le Directeur Provincial de l'enseignement a.i.
R. Vanneste.

